

Communiqué de presse

4 octobre 2023 - N° 19

SCOR annonce l'acquisition de 9 000 000 de ses propres actions sur exercice partiel de l'option d'achat consentie en 2021 par Covéa, et la cession ultérieure de ces titres à BNP Paribas Cardif

Dans le cadre du protocole d'accord transactionnel conclu le 10 juin 2021 entre les groupes SCOR et Covéa en présence de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, Covéa a consenti à SCOR une option d'achat ferme et irrévocable portant sur la totalité de sa participation dans SCOR – soit 8,8 % du capital¹ – au prix de 28 euros par action.

Le conseil d'administration de SCOR, réuni ce jour, a autorisé l'exercice partiel de cette option, à hauteur de 9 millions d'actions SCOR, représentant 5,01 % du capital¹.

Une fois les actions livrées par Covéa, SCOR les cédera à BNP Paribas Cardif dans le cadre d'une transaction hors marché.

Ces opérations visent à normaliser l'actionnariat de SCOR.

*

* *

Contacts

Presse

Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs

Yves Cormier
ycormier@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 19.7 milliards d'euros de primes en 2022. Représenté à travers 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 160 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

¹ Au 31 août 2023